

FILIERE CANNE A SUCRE

I-DESCRIPTION

Originnaire de l'Inde, la canne à sucre fut introduite en Afrique au 16^e siècle. Les premières parcelles expérimentales (Niéky, Oumé, Zuénoula, Bouaflé, Niakaramandougou et Ferkessédougou) ont été plantées en 1964 ? Ce n'est qu'en 1971 que s'est concrétisée la volonté de développer cette spéculation, avec la création en octobre de la même année, de la Société d'Etat pour le Développement des Plantations de Canne à Sucre (SODESUCRE) dans le but de booster la production de canne à sucre.

Par la suite, le programme de plantation villageoise de canne initié en 1987/88 autour du complexe de Borotou, a été poursuivi et étendu aux complexes de Zuénoula, Ferké 1 et Ferké 2.

En 2006, on estimait à plus de 11 000 emplois saisonniers et 1500 emplois permanents, les contributions des complexes sucriers au secteur pour une masse salariale d'environ 13 milliards de Francs CFA.

1- Zones de production

Les principales zones de production de la canne sont la région du Poro, la région du Tchologo, la région de la Bagoué, la région du Folon, la région du Kabadougou, la région du Worodougou, la région du Bafing et la région de la Marahoué.

2- Organisation de la filière

La filière canne à sucre ivoirienne est organisée autour des principaux acteurs que sont :

- Les producteurs villageois (environ 1 500)
- Les organisations de producteurs
- Les unités agro-industrielles
- Les commerçants

Les industries de seconde transformation. Les deux sociétés SUCAF et SUCRIVOIRE employaient en 2005, 9 800 employés avec 21 700 dépendants (proches des employés permanents vivant en famille).

II-PERFORMANCES

1- Evolution des superficies

Les plantations industrielles de canne à sucre totalisent 22 000 ha (dont 20 300 ha irrigables) et celles en cannes villageoises 1 773 ha. La superficie récoltée de cannes pour la campagne 2004-2005 est de 22 350 ha. La répartition des superficies des domaines est la suivante : Ferké 1 : 32 290 ha ; Ferké 2 : 35 535 ha ; Baratou : 34 448 et Zuénoula : 24 394 ha. Les détails sont mentionnés dans le tableau ci-contre :

Année	2005	2006	2007	2008	2009
Superficies plantées (1000 ha)	21 284	20 497	21 803	21 699	21 446

Source : Ministère de l'Agriculture / DSDI

2- Evolution de la production

De 1997 à ce jour, la production de sucre a été toujours supérieure à 130 000 tonnes avec un rendement moyen de 76,30 tonnes de canne par hectare.

Le rendement moyen de canne par hectare, est 61,90 tonnes de canne par hectare pour les cannes industrielles et 44,75 tonnes de canne par hectare pour les cannes villageoises.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la production de canne à sucre en 2008 et 2009 au niveau de SUCRIVOIRE :

Structure	Libellé	2008	2009
SUCRIVOIRE	Superficie (ha)	9 578	8 941
	Production de cannes (tonnes)	839 555	855 747
	- Plantation Industrielle (P.I)	780 153	790 417
	- Plantation Villageoises (P.V)	59 402	65 330

Source : DSDI

3- Typologie des exploitations

Les exploitations de canne à sucre sont de deux (2) types : les exploitations industrielles qui s'étendent sur de grandes surfaces et les plantations villageoises ayant une superficie moyenne de 1 ha.

III-TRANSFORMATION

Six complexes ont été créés essentiellement au nord et au centre-nord, dotés chacun d'une usine de traitement de cannes :

- Ferké 1, décembre 1974
- Ferké 2, décembre 1978
- Borotou-Koro, janvier 1979
- Sérébou-Comoé, février 1979
- Katiola-Marabadiassa, décembre 1979
- Zuénoula, janvier 1980

De ces six complexes, seulement quatre sont fonctionnels actuellement (Borotou, Zuénoula, Ferké 1 et Ferké 2). Les deux autres (Sérébou-Comoé et Katiola-Marabadiassa) ont été fermés en 1984 et reconvertis en périmètres vivriers et semenciers.

En moyenne, les sucreries mettent en œuvre annuellement 1,6 millions tonnes de canne et obtiennent 159 000 tonnes de sucre (soit un « taux de conversion » de la canne au sucre de 10,22%) et 68.000 tonnes de mélasse.

IV-COMMERCIALISATION

1- Achat des cannes aux producteurs

Les prix d'achat aux producteurs n'ont cessé de s'améliorer depuis 1991/92.

Le prix du kilogramme de canne est passé de 6 F CFA en 1991/92 à 8,5 F CFA en 1995/1996 puis à 13 F CFA en 1998/1999 ; Les récoltes des producteurs sont achetées par les différents complexes sucriers.

2- Commercialisation intérieure du sucre

Sur le marché national, l'ensemble des deux sucreries (SUCFA, SUCRIVOIRE) a commercialisé 57 000 t de sucre roux (48%) et 61 000 t de sucre blanc (52%). La commercialisation du sucre blanc se répartit en 40 000 t de sucre granulé (66%) et 21 00 t de sucre morceau (34%). Les Industries de Seconde Transformation (IST), avec des achats d'environ 25 000 t représentent quelque 18% de l'ensemble des ventes totales de l'ensemble SUCAF, SUCRIVOIRE.

3- Exportation de sucre

Après la dévaluation de CFA de 1994, le sucre ivoirien devenu compétitif, fait l'objet d'une demande importante de la part des pays limitrophes. Les exportations vers l'UEMOA sont constituées de 37% de sucre roux et de 63% de sucre blanc. Ces exportations de sucre blanc se répartissent en 80% de sucre granulé et de 20% de sucre morceau. Les exportations à destination de l'UE représentent 76% et celles à destination de l'UEMOA 24%.

V-ANALYSE PROSPECTIVE

1- Forces

- Climat des zones de production favorable à la culture de canne à sucre ;
- Potentiel de production important ;
- Marché existant au niveau local et mondial ;
- Engouement certain des populations villageoises pour la culture de canne à sucre ;

- Existence de plantations privées ;
- Existence d'un itinéraire technique performant et adapté ;
- Rentabilité potentielle de l'activité importante.

2- Faiblesses

- Faible implication pour les opérations manuelles ;
- Mauvaise organisation pour les travaux de groupe ;
- Approvisionnement en intrants à améliorer ;
- Importation de sucre malgré la capacité théorique de l'industrie sucrière à satisfaire des besoins nationaux.

3- Opportunités / enjeux

Les possibilités d'extension du programme des plantations villageoises et d'implantation ou de réhabilitation des unités de transformation abandonnées en vue de la création de nombreux emplois.

VI-PERSPECTIVES

1- Action déjà menées par le gouvernement

Le Ministère de l'Agriculture a mis en place avec l'appui de l'Union Européenne en décembre 2007, une Cellule d'Appui au Programme Sucre (CAPS) en vue de l'exécution d'un plan d'actions élaboré pour le développement du secteur.

2- Actions spécifiques envisagées dans le PNIA

Les actions prévues au niveau de la filière canne portent sur :

- Renforcement de la production de cannes villageoises ;
- Renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations.